



MÉMOIRE et SOUVENIR de la RÉSISTANCE du PAYS de MONTBELIARD et du LOMONT



Compte rendu de la réunion mensuelle. Mandeure, le lundi 3 février 2025 à 16h
Fin de réunion 19h.

Participants : Douze adhérents, dont deux dames : Mmes Catherine Druet, Anne-Marie Gamba. MM. Jean-Marie Ali (JMA), Jacky Bourlier, Ronan Choulet, Serge Druet, Jean-Claude Dupré (JCD), Pierre Hauthal (PH), Patrick Herrscher, Jean-Pierre Marandin (JPM), Raymond Pépier (RP), Gérard Schneuwly,

Prochaine réunion : Lundi 3 mars 2025 à 16h : centre culturel Jean d'Ormesson de Mandeure.

1. Ouverture de séance :

- L'assemblée chante le « *Chant des partisans* »

2. Décès des membres de l'association ou anciens sociétaires (JPM)

- Le mois de janvier 2025 a été marqué par la disparition de deux des tout derniers acteurs de la Résistance armée montbéliardaise.
- Né le 26 juillet 1924, André Bourzeix nous a quittés le 11 janvier dans sa 101^{ème} année. Avec Gabriel, son frère aîné, il a été de tous les combats du groupe Brand, rejoignant le maquis de Bavans en janvier 1944, puis ceux d'Écot, de Montenois-Beutal, enfin du Lomont où tous deux faisaient partie de la section Brand intégrée à la 4^{ème} compagnie du lieutenant Bahisson du 2^{ème} bataillon du Lomont.
- Son camarade Daniel Kieffer, né le 18 mai 1927, décédait à la mi-janvier. Très jeune, il était un agent de liaison du groupe commandé par Robert Brand pendant ses déplacements, de Bavans au Lomont.

3. Echanges avec nos partenaires (JCD) :

- Voeux reçus (21 mails ou cartes / 195 envois) : Olivier Rietmann Sénateur de Haute-Saône, Jean-François Longeot Sénateur du Doubs, Annick Jacquemet Sénatrice du Doubs, Mme Grangier Députée, Mme Bouquin Présidente du Département, les Réservistes du Pays de Montbéliard, ONACVG, Gendarmerie Cédric Nestor-Romain, ONM, L'Appel, Fondation Charles de Gaulle, Georges Mourand AC, Mairies de : Accolans, Semondans, Charquemont, Mandeure et personnel communal, Clerval, Feschers-le-Châtel, Noirefontaine, Vandoncourt, Maiche, Montécheroux.
- Invitations aux cérémonies des vœux des municipalités : OK JCD : Longeville 03/01, Beutal 04/01, Mandeure 06/01, Exincourt 10/01, Audincourt 23/01. OK RP : Liebvillers 25/01.
- Samedi 11/01 : Participation à l'AG de l'Union Nationale des parachutistes de Bethoncourt, qui s'est déroulée à Bart : RP + JMA + JCD
- A venir : Pot de départ de Mme Sylvie Sifferman (sous-préfète de Montbéliard) le jeudi 20/02 - 18h Bethoncourt l'Arche.

4. Travaux post-Assemblée Générale (JCD) :

- Changement de bureau, adresse siège social (mairie de Mandeure) et de gestion (JCD) : Démarches soldées avec SP Pontarlier.
- Arrivée du courrier de l'association au siège social : Mairie de Mandeure avisée par un courriel. Nota : Le courrier sera retiré par Mme Françoise Schneuwly.
- Il faut disposer de deux numéros dits de « SIREN » (*Système d'identification du répertoire des entreprises*) et « SIRET » (*Système d'identification du répertoire des établissements*) pour déposer une demande de subvention publique. Remarque : Le processus de création est assez lourd. Question posée à l'assemblée : « Ne devons-nous pas attendre une éventuelle évolution de la dénomination de l'association et de ses statuts, dans l'hypothèse d'un rapprochement avec Ecot 94, sujet évoqué lors de la réunion du 4 novembre 2024, pour engager la création de ces numéros ? »
 - Après diverses prises de paroles dans l'assemblée, celle-ci donne un avis favorable à un rapprochement entre Ecot 94 et Mémoire et Souvenir, et acte que la demande de création des « SIREN / SIRET » se fera à la fin du processus de fusion.
 - A noter que pour que cette fusion puisse avoir lieu, l'engagement de la démarche revient à l'association Ecot 94. **JPM contacte M. Denis Noegelen Président d'Ecot 94 pour lancer le processus.**
 - Pour information, une question a été posée par courriel à notre correspondante de la sous-préfecture de Pontarlier, pour connaître la procédure à appliquer dans l'éventualité du rapprochement entre Ecot 94 et Mémoire et Souvenir. Ci-après la réponse reçue : « *Ecot 94 doit faire une AG pour voter la DISSOLUTION PAR ABSORPTION. Le CR de l'AG devra faire apparaître le n° de Mémoire et Souvenir W252007307, et préciser si la dissolution est votée à l'unanimité (ou pas). - Si vote à l'unanimité, le compte rendu sera signé par au moins 2 dirigeants, - Si pas unanimité, il devra être signé par TOUS les membres présents. Dissolution votée, envoyer par voie postale le compte rendu, et le Cerfa 13972*03, daté, rempli et signé ; sans omettre de cocher la case de la publication au JOAFE en page 3 du Cerfa. La SP demande le dossier aux archives départementales avant de pouvoir le traiter. Merci de préciser sur le Cerfa le n° de l'association Ecot 94 : 0252004624.* »
 - JPM (membre d'Ecot 94) et RP (ancien président et membre d'Ecot 94) présentent la nature de cette association à l'assemblée, en considérant que la fusion des deux associations peut être intéressante pour une association élargie « Mémoire et Souvenir », ou avec un autre nom, offrant une assise plus large dans le périmètre patriotique local. Rappelons-nous que le monument du maquis d'Ecot est aussi le Mémorial de la résistance comtoise.
 - Si ce processus est appliqué, une évolution du nom de l'association est à envisager avec une actualisation des statuts.

- La déclaration de changement de bureau a été envoyée au Crédit Agricole de Montbéliard. Mais pas de retour de notre conseiller client, qui semble difficile à joindre au téléphone. JCD relance.
- Déclaration de changement d'interlocuteurs pour l'assurance de l'association : RP prend contact.
- Le planning actualisé de réservation des salles de réunion a été envoyé à la mairie de Mandeure pour 2025, en attirant l'attention sur le changement d'heure : 16h.
- Pour information : Une déclaration de changement d'informations concernant notre association a été transmise à la mairie d'Audincourt à leur demande.

5. Point sur les adhésions (RP) :

- Effectif : 33 personnes à jour de cotisations sur 38 adhérents potentiels. Satisfaction : Nous avons enregistré de nouvelles adhésions.
- Fiabilité de la liste des adhérents : Certains noms inscrits sur la liste, sans coordonnée postale ou téléphonique, ne semblent plus valides à ce jour. Certaines personnes ne semblent plus joignables. **Décision de valider cette liste de noms en séance plénière lors de la prochaine réunion.** Les noms, sans possibilité de contacts, seront retirés. Objectif : fiabiliser la liste et éviter des envois postaux inutiles.
- Lorsque la liste sera fiabilisée, nous refferons « une passe » sur les adresses mails, afin de privilégier la communication par courriels.
- Nota : Le dépôt de la demande de subvention à la mairie de Mandeure n'a pas été réalisé faute de numéros SIREN et SIRET.
- **Reste à faire pour RP + JCD : Elaborer un projet de budget de fonctionnement.**

6. Voyage scolaire pour l'école primaire de Dampierre-les-Bois (JCD) :

- Présentation à l'assemblée de la question écrite transmise par Mme Gamba à Mémoire et Souvenir : « *Bonjour M. Dupré, je vous transmets le message du directeur de l'école élémentaire de Dampierre : "Bonjour Mme Gamba. Suite à notre rencontre à la cérémonie du 11 novembre, je voulais savoir s'il était possible d'organiser en fin d'année une sortie pour notre classe, sur le maquis du Lomont. Nous avons 25 élèves de cm1 cm2. Merci pour votre retour. Cordialement, Florent Laithier, école élémentaire de Dampierre les Bois". Voici son numéro de téléphone : +33 6 49 69 69 78. Je vous laisse prendre contact directement avec lui.* »
- Après échanges entre les membres de l'assemblée, la transmission pédagogique de la mémoire patriotique aux jeunes générations faisant partie des missions fondamentales de notre association, nous sommes d'accord sur le principe. Mais la problématique reste le financement du transport, car les écoles primaires ne disposant pas des mêmes aides que les collèges, le dernier voyage scolaire au Lomont pour l'école de Dampierre avait été financé par notre association. Hélas, nos capacités financières se sont considérablement dégradées. Après discussion, selon nos possibilités, Mémoire et Souvenir pourrait peut-être prendre en charge une partie de la dépense, mais pas tout, le solde restant à la charge de l'établissement scolaire. Pour mémoire, il y a plus de deux ans, les derniers transports pour le Lomont avaient été facturés 500 €. On peut (peut-être) s'attendre à une augmentation de prix, compte-tenu de l'inflation. **JCD contacte M. Florent Laithier.**
- Remarque : JMA informe qu'il est fort probable que le collège de Bart sollicite Mémoire et Souvenir pour une (ou deux) sorties scolaires au Lomont en 2025. L'établissement prend en charge les transports.

7. Propriété du monument du Lomont (JCD) :

- Nouvel échange réalisé entre JCD et Mme Catherine Meunier, Maire de Pierrefontaine-lès-Blamont pour poursuivre l'instruction de la délibération du conseil municipal n° 5 du 10 mai 2023 « *Devenir du Monument du Lomont* » qui, sur proposition de M. le sous-préfet Jacky Authier et compte tenu de la situation géographique du monument « *donne son accord de principe pour engager les démarches pour un futur transfert de propriété du monument au bénéfice de la commune de Pierrefontaine-lès-Blamont, et autorise le Maire à faire intervenir un géomètre expert cadastre, et à signer tout document nécessaire durant la procédure.* »
- Le travail du géomètre n'ayant pas été possible, contact a été établi avec lui pour qu'il explique la problématique qui a empêché l'instruction de la question. Coordonnées du géomètre : M. Christophe Boissenot, géomètre expert, 13 ter rue Saint Michel, 25120 Maiche – 0381640441 - cboissenot.geometre-expert@orange.fr.
- La problématique s'explique par le fait (voir image Géoportail en Annexe 1) que la parcelle 0211 (quasiment 3 ha), qui appartient à la commune de Blamont, même si elle semble être sur Pierrefontaine, couvre la quasi-totalité de la surface du monument du Lomont.
- La parcelle 0108, qui appartient à l'association qui a érigé le monument en 1947, couvre une faible surface de la partie avant du monument.
- L'esplanade du monument du Lomont peut être assimilée à un rectangle de 45 mètres de long sur 30 mètres de large, soit 1350 m² ou 13,5 ares, (voir plan de l'espace mémoriel en Annexe 2).
- Après renseignement et à confirmer, il semble qu'une procédure existe pour muter une parcelle appartenant à une association (qui ne semble plus exister), ici la parcelle 108, à une municipalité. JCD se renseigne auprès de la SP de Pontarlier pour savoir ce qu'est devenu l'association « d'érection du monument du Lomont ».
- Pour la petite fraction de parcelle 0211, qui couvre une grande partie de l'esplanade du monument, il faut donc contacter la commune de Blamont pour savoir si elle serait d'accord de céder la surface correspondante à la commune de Pierrefontaine. Contact téléphonique a été pris par JCD avec le secrétariat de la mairie de Blamont pour engager une discussion avec M. le maire Serge Delfils.

8. Point sur le projet « T.R.L » (JPM + PH) :

- Le projet « *Traces de résistances au Lomont* » intègre la formalisation de circuits de randonnée, qui proposeront aux marcheurs en quête d'histoire locale, de découvrir l'épopée du maquis du Lomont, sur les pas des maquisards, en empruntant les sentiers parcourus par ces combattants, sur des circuits jalonnés de panneaux et de bornes explicatives.

- Dans ce cadre, PH présente un schéma de circuit de randonnée (cf. Annexe 3), qu'il propose de parcourir avec JPM au beau jour. Des circuits de distances variables sont envisageables (ex : 6 ou 12 km). L'idée est de cartographier précisément ces circuits et d'en évaluer l'état.
- JPM travaille actuellement avec M. Emmanuel Saunier, maire de Chamesol, sur un circuit de randonnée qui mènerait de la mairie jusqu'à la frontière Suisse (le chemin des passeurs), en passant par la stèle des opérations aériennes. Ce projet serait porté par la mairie de Chamesol.
- RP indique qu'il est en contact avec les représentants de la Société Suisse des Officiers, qui pourrait participer au projet, dans le cas d'une randonnée passant par la Suisse (financement possible).
- Remarque concernant le monument du 22 août : Le terrain est privé, mais il est admis que les visiteurs du monument traversent la pâture pour se rendre sur le lieu de mémoire. Existe-t-il une information sur un éventuel droit de passage qui aurait été défini lors de l'érection du monument, tout de suite après la guerre ? Prendre contact avec la mairie de Montécheroux pour en savoir plus. (JCD)
- Plaques présentant les noms de 76 tués du maquis du Lomont :
 - o En parallèle des travaux sur les chemins de randonnée, ce sujet pourrait constituer une première étape concrète du projet.
 - o JPM réalise une maquette en vue d'une demande de devis auprès de marbriers. Attention, pas de matière d'apparence « mouchetée » comme actuellement, le texte est impossible à lire. Choisir plutôt un granit noir, comme par exemple, la stèle des opérations aérienne.

9. Ebauche de l'organisation des cérémonies patriotiques 2025 :

- Question : M. Christophe Decraene, le Président de la Vigilante d'Audincourt, a demandé si Mémoire et Souvenir souhaitait la participation de sa société pour assurer la partition musicale de la cérémonie annuelle au Lomont. Après discussion, nous allons officialiser une demande d'intervention de la Vigilante d'Audincourt sur cette manifestation, de même que nous serons très heureux de pouvoir compter sur la présence de leurs musiciens, lors des autres dates 2025 du calendrier des commémorations.
- Respectant le principe institué par le LCL Baguerey, Mémoire et Souvenir fera un don de 200 € à la formation musicale pour sa participation. JCD formalisera cet engagement par un mail auprès de M. Decraene.
- Point sur les commémorations 2025 :
 - o Liebvillers : mardi 19 août 2025 à 11 h, monument aux morts du village.
 - Maître de cérémonie (MDC) : RP
 - o Chamesol : samedi 30 août 2025 – 15 h devant la stèle des opérations aériennes.
 - MDC : RP
 - Les paras de Bethoncourt participeront.
 - o Cérémonie du Lomont au passage de la douleur : dimanche 14 septembre 2025 à 17h.
 - MDC : JMA à confirmer. RP sera présent.
 - En mars, lancer les courriers d'organisation de la manifestation (JCD)
 - Témoignage possible : La fille de M. Bernard Laval, un résistant authentique. Lecture de la lettre ? (JPM)
 - o Montbéliard Bois d'Allondans : vendredi 26 septembre 2024 à 17h15.
 - MDC : RP
 - o Longeville-sur- Doubs : samedi 22 novembre 2025 à 10h30.
 - MDC : RP

10. Mémoire et Souvenir et le musée de la Mémoire et de la Paix, Pays-de-Clerval (RP - JMA) :

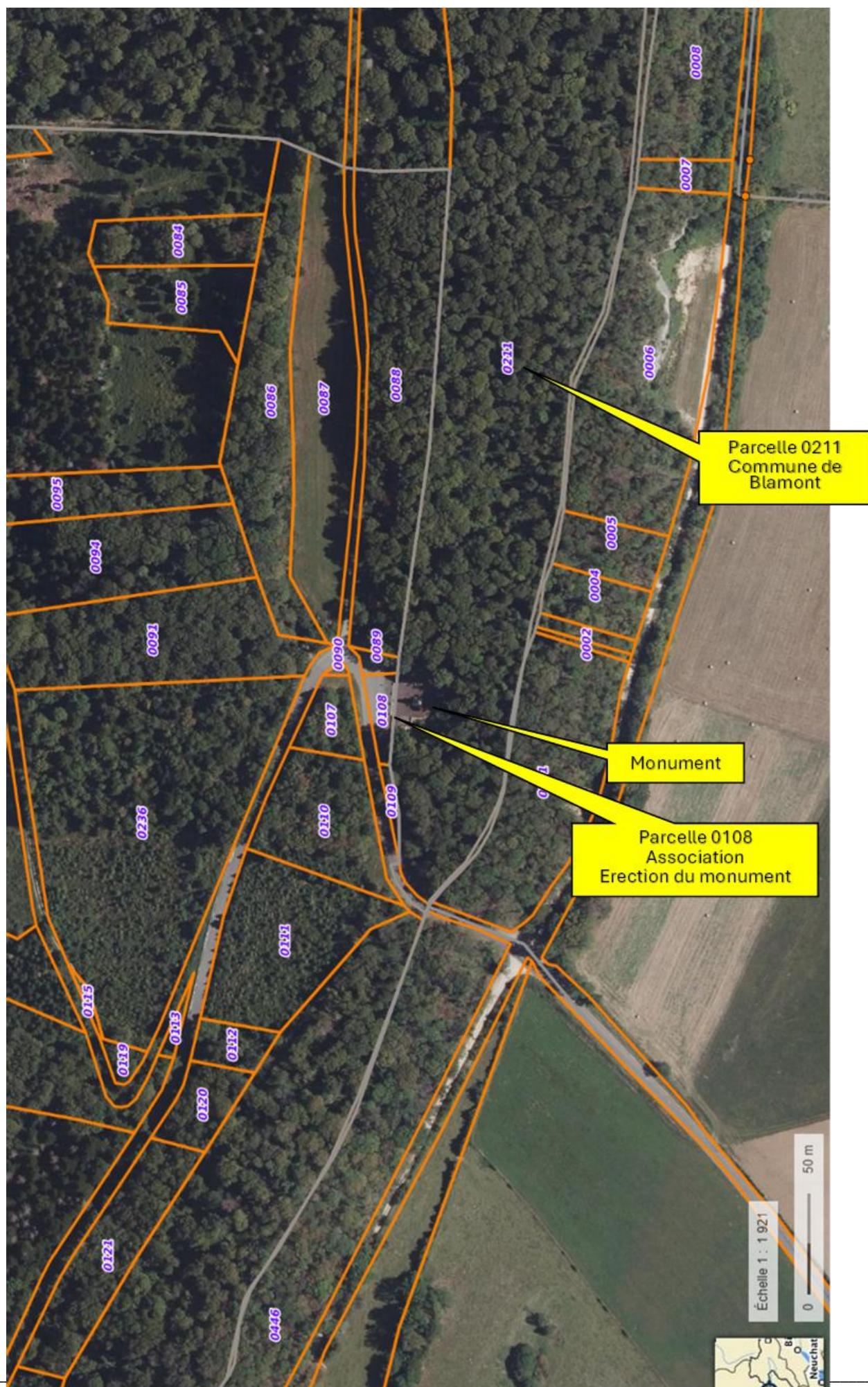
- Faire un point sur notre adhésion (RP)
- Comme évoquée récemment, contacter M. Jean-Louis Brugger (conservateur du musée) pour voir s'il serait possible d'organiser une visite du musée et une réunion de l'association à Clerval au mois de mai 2025 ? JMA en parle avec le conservateur.

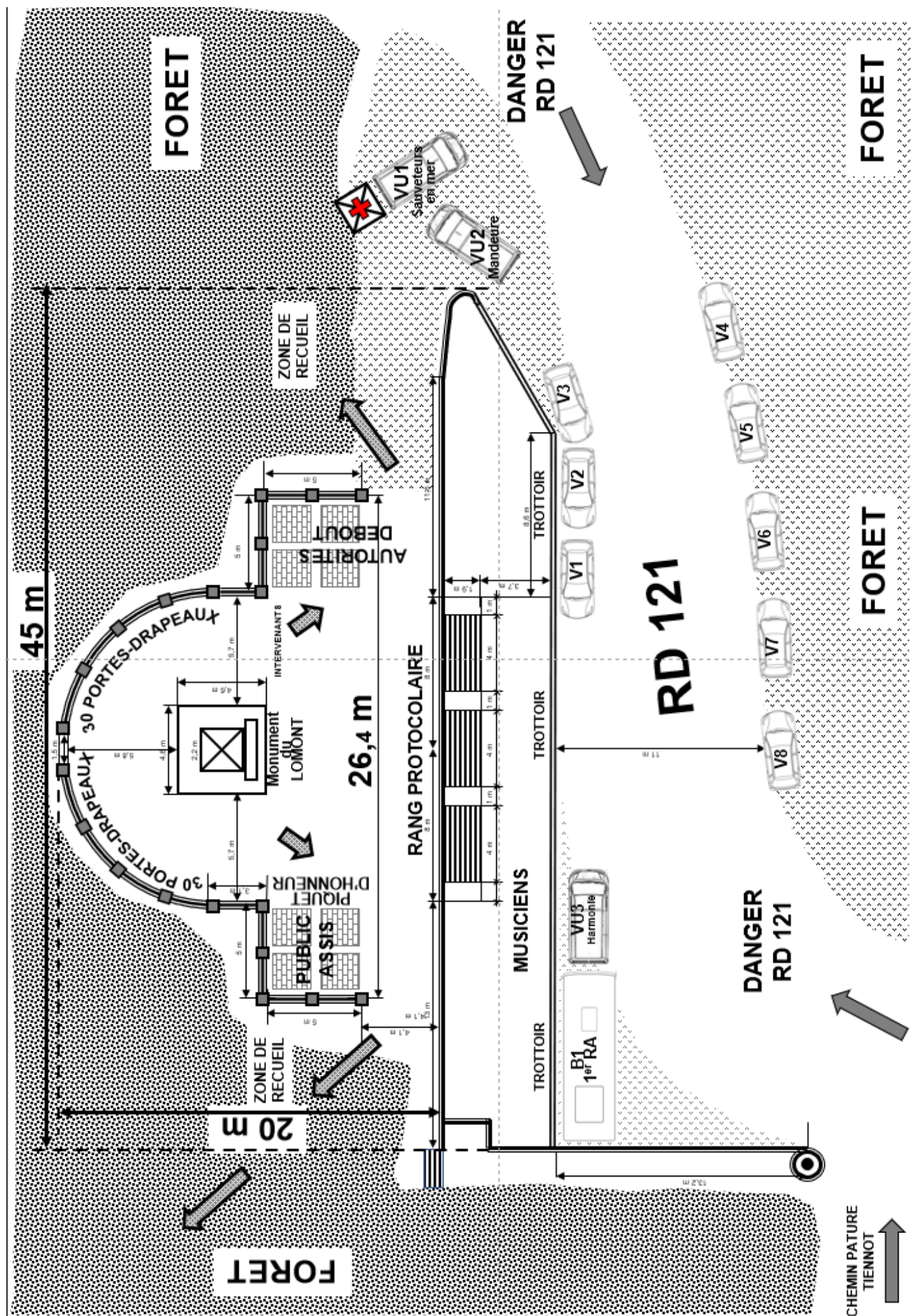
11. Tour de table :

- PH a assisté le samedi 11/01/25 à Belfort, à une conférence très intéressante animée par Mme Cécile Vast, docteur en Histoire (cf. document PDF joint au courriel). Ne serait-il pas possible de faire des cartes, genre carte de visite, pour représenter l'association ?
- Cartes d'adhérents ? La question a déjà été posée du temps du colonel, ne pouvons-nous réaliser des cartes d'adhérents pour formaliser l'adhésion des membres à mémoire et Souvenir ? A instruire (JCD).
- Défiscalisation possible des dons. Avons-nous avancé sur la question ? Non, pas encore (JCD)
- RP informe d'une rencontre entre les officiers de réserve et le Député Mathieu Bloch (commission défense) avec des discussions intéressantes sur la défense nationale.

Mandeure, le mercredi 5 février 2025, le président / secrétaire Jean-Claude Dupré







Association Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont

Marche de 5km au départ du petit parking, proche du monument de la Résistance situé entre Pierre-Fontaine-Les-Blamont et Montécheroux

